

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à  
Monsieur le Maire  
Place A. Bordeu  
59119 Waziers

( [contact@mairie-waziers.fr](mailto:contact@mairie-waziers.fr) ,  
[stephanie.flond@mairie-waziers.fr](mailto:stephanie.flond@mairie-waziers.fr),  
[info@aade.pro](mailto:info@aade.pro) )

Lille, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Objet : Information avis tacite – PC 059.654.18.O0007 - Avis de l'autorité  
environnementale sur le projet de centre commercial Aldi-Henri Boucher à  
Waziers

N° d'enregistrement Garance : 2019-3843

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi le 29 juillet 2019 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité  
en objet. Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le  
délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité  
environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité  
environnementale Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Nord  
DREAL Hauts-de-France